



SITUATION DES FORÊTS DU MONDE

2 0 0 1



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Avant-propos

Tous les deux ans, le rapport intitulé *Situation des forêts du monde* fait le point sur l'état des forêts du monde et décrit l'évolution récente des politiques et des institutions, ainsi que les questions clés qui se posent dans le secteur forestier. Il s'agit de la quatrième édition de cette publication dont l'objectif est de diffuser largement des informations concernant la politique, fiables et à jour, auprès des décideurs, des forestiers et d'autres gestionnaires des ressources naturelles, des universitaires, de l'industrie forestière et de la société civile. La FAO espère que les informations contenues dans ce rapport éclaireront les débats et faciliteront les prises de décisions concernant les forêts du monde.

L'approche de l'année repère 2002, qui marquera le dixième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), représente un moment propice pour faire le bilan des progrès accomplis au cours de la dernière décennie. La CNUED a entraîné une décennie de changements caractérisés par une gestion des forêts basée sur une réflexion et des approches novatrices, ainsi que par une remise en question des objectifs et des bénéficiaires. Il s'est dégagé une vision de la gestion durable des forêts, un engagement plus vigoureux et des alliances inédites au service d'objectifs communs en foresterie.


Au cours de ces dix dernières années, le secteur a évolué simultanément dans deux directions apparemment opposées: le développement des initiatives locales et la mondialisation. Au niveau national, les modalités, les politiques et la législation de l'aménagement des forêts, ainsi que les programmes de terrain ont suivi de nouvelles orientations et de nouvelles démarches, notamment un accroissement de la décentralisation et de la participation. Au niveau international, cette dernière décennie a été une période de débat intense. Les discussions tenues à l'échelon international au cours de ces cinq dernières années ont débouché sur l'adhésion des parties à de nombreuses propositions d'action concernant les forêts et, récemment, sur la conclusion d'une entente internationale visant à promouvoir la gestion durable, la conservation et le développement de tous les types de forêt, à renforcer l'engagement politique à long terme et à encourager la mise en œuvre de ces propositions d'action. Un large éventail d'initiatives internationales de nature technique ont été lancées pour les forêts par le biais de divers mécanismes. De surcroît, la coopération régionale sur les forêts s'est intensifiée.

La *Situation des forêts du monde 2001* examine ces événements en s'intéressant surtout à ces deux dernières années. La Première partie, qui offre un aperçu de la situation, met en lumière quelques-uns des faits marquants survenus récemment dans ce secteur. La Deuxième partie comprend quatre chapitres consacrés chacun à un sujet particulier méritant une analyse approfondie. Le premier chapitre donne les résultats de l'évaluation la plus récente et la plus exhaustive de la situation et des tendances des ressources forestières dans le monde entier, intitulée *Évaluation des ressources forestières mondiales 2000*. Le deuxième chapitre étudie les forêts dans le contexte du changement climatique mondial, un sujet particulièrement intéressant abordé à la suite des inquiétudes sur les transformations que le climat risque d'entraîner et des négociations récentes sur le Protocole de Kyoto. La préservation de la biodiversité forestière dans les zones protégées, thème du troisième chapitre, est une préoccupation qui a pris une ampleur considérable depuis qu'elle a vu le jour, il y a environ 10 à 20 ans. Ce phénomène, ajouté à la place centrale qu'occupera le thème dans les prochains débats de la Convention sur la diversité biologique, souligne l'actualité des zones forestières protégées. Le quatrième chapitre de la Deuxième partie traite des activités illicites et de la corruption dans le secteur forestier.

Considéré comme tabou jusqu'à une date récente, ce sujet est désormais discuté ouvertement dans les instances internationales. La Troisième partie rapporte les dernières conclusions du dialogue international sur les forêts et rend compte des initiatives mondiales et régionales les plus récentes dans ce domaine. La Quatrième partie donne des informations concernant à la fois les forêts et plusieurs grands groupes économiques régionaux.

Une version préliminaire de la *Situation des forêts du monde 2001* a été distribuée aux délégations présentes en mars 2001 à la quinzième session du Comité des forêts, qui est l'instance la plus élevée de la FAO dans ce domaine. La version finale incorpore les observations émanant des pays et comprend les données relatives aux ressources forestières nationales communiquées au programme d'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000, après la tenue de la réunion du Comité des forêts.

Le Département des forêts de la FAO souhaite que la *Situation des forêts du monde 2001* contribue à faire mieux percevoir les questions clés qui se posent aujourd'hui en matière forestière et à livrer des informations précieuses qui appuieront les efforts entrepris en faveur de la gestion durable des forêts. La FAO attend avec intérêt les réactions des lecteurs, et tous les commentaires, idées et informations qui pourraient être utiles à la *Situation des forêts du monde 2003*, seront les bienvenus.



M. Hosny El-Lakany
Sous-Directeur général
Département des forêts de la FAO

Table des matières

Avant-propos	iii
Remerciements	vii
Synthèse	ix

PREMIÈRE PARTIE

SITUATION ET FAITS NOUVEAUX DANS LE SECTEUR FORESTIER

Faits nouveaux	1
Ressources forestières	1
Gestion, conservation et exploitation durable des ressources forestières	6
Biens et services offerts par la forêt	13
L'évolution du cadre institutionnel du secteur forestier	22

DEUXIÈME PARTIE

QUESTIONS CLÉS ACTUELLES DANS LE SECTEUR FORESTIER

La situation des forêts: évaluation mondiale des ressources forestières 2000	29
Le processus d'évaluation	29
Les ressources forestières mondiales 2000	33
La gestion forestière en 2000	51
Conclusions	58
Les changements climatiques et les forêts	60
Cycle du carbone à l'échelle mondiale	60
Rôle des forêts dans le bilan mondial du carbone	61
Changement climatique et forêts	65
Stratégies de gestion du carbone	67
Conclusions et problèmes futurs	73
La conservation de la diversité biologique des forêts:	
gestion des zones protégées	74
La situation actuelle des aires forestières protégées: nature et étendue des aires à protéger	75
Efficacité de la gestion des aires protégées	77
Approches actuelles en matière de gestion des aires protégées	80
Couvrir le coût de la gestion des aires protégées	85
Conclusions	86

Activités illicites et corruption dans le secteur forestier	88
Activités illicites ayant une incidence sur les ressources et les industries forestières	88
Ampleur et effets des activités forestières illicites	91
Que faire pour combattre l'illégalité et la corruption dans le secteur forestier?	94
Conclusions	100

TROISIÈME PARTIE

**LE DIALOGUE INTERNATIONAL ET LES INITIATIVES
INTÉRESSANT LE SECTEUR FORESTIER**

Le dialogue international et les initiatives mondiales, régionales et nationales	103
Les Processus de l'IFF et de l'UNFF	104
Conventions et accords internationaux relatifs aux forêts	106
Initiatives régionales récentes	110
Activités au niveau des régions écologiques	113
Activités nationales à l'appui de la gestion durable des forêts	114
Autres initiatives	118

QUATRIÈME PARTIE

LA FORESTERIE DANS LES GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX

Association des nations de l'Asie du Sud-Est	123
Communauté et Marché commun des Caraïbes	124
Communauté des États indépendants	125
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	126
Communauté européenne	127
Système économique latino-américain	128
Ligue des États arabes	129
Accord de libre-échange nord-américain	130
Association sud-asiatique de coopération régionale	131
Forum du Pacifique Sud	133
Communauté du développement de l'Afrique australe	134

ANNEXES

Annexe 1: Définitions et sigles	136
Annexe 2: Tableaux de données	142

BIBLIOGRAPHIE	174
----------------------	------------

Remerciements

La *Situation des forêts du monde 2001* doit son existence aux efforts déployés par de nombreuses personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de la FAO.

La coordination générale et la rédaction de la présente publication ont été assurées par S.M. Braatz. Les membres du personnel et les consultants de la FAO suivants ont participé à la collecte de données, à la rédaction de certaines parties de l'ouvrage ou à sa révision: G. Allard, J. Ball, E. Borzillo, J. Bourke, C. Brown, C.M. Carneiro, F. Castañeda, C. D'Ricco, R. Davis, A. del Lungo, P. Durst, C. Eckelmann, M.H. El-Lakany, T. Frisk, S. Hald, S. Hirai, T. Hofer, P. Holmgren, W. Killmann, D. Kneeland, P. Koné, M. Laverdière, A. Lengyel, L. Ljungman, J. Lorbach, P. Lowe, M. Martin, D. McGuire, A. Mekouar, T. Michaelsen, C.T.S. Nair, J. Nichols, F. Padovani, C. Palmberg-Lerche, M. Paveri, E. Pepke, D. Reeb, E.H. Sène, O. Serrano, P. Sigaud, H. Simons, X. Soto, O. Souvannavong, D. Suparmo, K. Thelen, P. Vantomme, K. Warner, A. Whiteman, M.L. Wilkie, D. Williamson et A. Yanchuk. Le Comité consultatif intérieur, composé de J. Ball, J. Bourke, S. Dembner, D. Kneeland, C.T.S. Nair, M. Paveri, P. Sigaud, P. Vantomme, K. Warner et D. Williamson, a fourni une aide indispensable en supervisant tous les aspects techniques de la conception et de la révision du document.

De nombreux collaborateurs extérieurs ont apporté leur contribution au présent ouvrage. R. Mutch (États-Unis) et J.G. Goldammer du Global Fire Monitoring Centre de l'Université de Fribourg (Allemagne) ont fourni le matériel se rapportant aux feux de forêt de la Première partie. J.-P. Lanly, du Conseil général du génie rural des eaux et des forêts du Ministère de l'agriculture et de la pêche (France) est l'auteur de l'encadré 2, Dégâts causés par les tempêtes dans les forêts en France. C. Prins de la Division du commerce de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies a préparé l'article sur l'évaluation des forêts tempérées et boréales, présentée dans le chapitre intitulé Évaluation des ressources forestières mondiales 2000 de la Deuxième partie. D. Peck du Secrétariat de la Convention de Ramsar a rédigé la section sur la Convention de Ramsar. S. Johnson de l'Organisation internationale des bois tropicaux a rédigé le texte de la Troisième partie consacré à l'initiative de cette organisation pour l'an 2000. A. Hellier, W. McGhee, R. Tipper et J. Mayhew du Edinburgh Centre for Carbon Management, ainsi que Y. Malhi et P. Meir de l'Université d'Édimbourg, qui prennent tous part au Projet de recherche forestière, placé sous la responsabilité du Ministère britannique du développement international, ont rédigé la section de la Deuxième partie traitant de la foresterie dans le contexte du changement climatique mondial. Cet article est extrait d'un projet de recherche financé par le United Kingdom Department for International Development (DFID) au profit des pays en voie de développement. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du programme de recherche en foresterie R7274 du DFID. Le chapitre de la Deuxième partie, intitulé Activités illicites et corruption dans le secteur forestier, est signé par A. Contreras-Hermosilla (consultant). C. Saint-Laurent de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources et du Fonds mondial pour la nature a fourni la section de la Troisième partie sur le rôle des organisations non-gouvernementales (ONG) dans le débat international et les initiatives concernant les forêts.

La FAO tient à exprimer sa gratitude pour les conseils nombreux et précieux dispensés par les membres du Comité d'examen extérieur de la *Situation des forêts du monde*: M. Colchester,

M. Chipeta, M. Coulombe, M. Dourojeanni, F. Ekoko, H. Gregersen, J. Griffiths, I. Klabin, J.-P. Lanly, M. de Montalembert, H.O. Abdelnour, C. Prins, P. Sall, M.N. Salleh et M. Simula. La FAO apprécie aussi les avis extrêmement utiles émis par le personnel et les associés du Centre pour la recherche forestière internationale lors de la révision des versions préliminaires.

S. Dembner, A. Perlis ainsi que le personnel du Service des publications et du multimédia de la FAO ont fourni une aide indispensable en matière de production et de publication. Nos remerciements vont aussi à J. Saich et à R. Cardilli qui ont assuré le secrétariat, ainsi qu'à F. Monti et à A. Casponi pour leurs services de documentation.

Synthèse

Il y a près de 10 ans, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro, Brésil, a pris l'engagement d'œuvrer en vue d'assurer la gestion durable, la conservation et le développement de tous les types de forêts. La CNUED a stimulé le débat et les initiatives concernant le secteur forestier; elle a redéfini les objectifs de l'aménagement forestier et précisé qui doit en bénéficier; elle a développé une vision de ce que doit être la gestion durable des forêts et renforcé la volonté de l'assurer; elle a donné naissance à de nouvelles alliances inédites à l'appui des objectifs communs dans le secteur forestier. La *Situation des forêts du monde 2001* présente les grandes lignes de l'évolution en cours dans le secteur forestier, dont bien des éléments remontent à la CNUED ou même avant, alors que d'autres ont été suscités par des tendances et événements économiques, sociaux et politiques plus récents.

La gestion durable des forêts est une tâche énorme, mais la voie est désormais tracée et nous allons de l'avant, même si certains trouvent le progrès trop lent.

LES RESSOURCES FORESTIÈRES: COUVERT ET ÉTAT DES FORÊTS

La superficie des forêts du monde est estimée à 3 870 millions d'hectares, dont près de 95 pour cent sont des forêts naturelles et 5 pour cent des plantations. La déforestation sous les tropiques et la dégradation des forêts dans beaucoup de régions du monde compromettent la disponibilité des biens et services fournis par la forêt. Alors que dans les pays développés, la superficie des forêts s'est stabilisée et serait plutôt en augmentation, la déforestation se poursuit dans les pays en voie de développement. Le changement net annuel estimé de la superficie forestière à l'échelle mondiale au cours de la dernière décennie (1990-2000) a été de -9,4 millions d'hectares; ce chiffre représente la différence entre le taux estimatif annuel de déboisement, soit 14,6 millions d'hectares, et le taux estimatif annuel d'augmentation de la superficie forestière, soit 5,2 millions d'hectares.

Les causes de la dégradation des forêts sont diverses. Certaines, telles que la surexploitation des produits forestiers, peuvent être évitées ou réduites par

une bonne planification et une gestion rationnelle, tandis que les effets d'autres, telles que les catastrophes naturelles, peuvent être atténués par une bonne planification des mesures d'urgence. On trouvera dans la *Situation des forêts du monde 2001* la description de deux types de catastrophes qui ont récemment ravagé les forêts: les terribles incendies qui ont éclaté un peu partout dans le monde et la tempête de décembre 1999 en Europe. L'exploitation commerciale du gibier, qui menace la faune forestière, est également traitée dans ces pages.

Les incendies de forêt n'ont pas été aussi nombreux ni aussi destructeurs en 1999-2000 qu'en 1997-1998; il y a toutefois eu beaucoup de dégâts dans l'ouest des États-Unis, en Éthiopie, en Méditerranée orientale et en Indonésie. Les incendies des quatre dernières années ont sensibilisé le public, incité les pays à prendre des mesures appropriées et suscité des initiatives régionales et internationales pour la prévention des incendies, l'alerte rapide, la détection et la lutte. Les relations entre les feux de forêt et les politiques et pratiques d'utilisation des terres sont maintenant mieux connues. Des projets communautaires de gestion du feu ont été lancés dans de nombreux pays et les politiques d'exclusion du feu dans les écosystèmes dépendants du feu ont été remises en question dans certains pays.

Politiques et pratiques pour la prévention des incendies

Si l'on continue à tout miser sur les interventions d'urgence, cela n'aidera pas à prévenir les grands incendies destructeurs. Les programmes de préparation et de planification des mesures d'urgence doivent s'accompagner de politiques et pratiques d'utilisation des terres plus durables.

Les tempêtes, qui ont ravagé l'Europe en décembre 1999, ont occasionné d'énormes dommages dans les forêts et les arbres hors forêt, ont compromis les moyens de subsistance de beaucoup de personnes et ont per-

turbé les industries et les marchés de la filière bois. Au total, les dégâts représentaient l'équivalent de la quantité de bois normalement récoltée en six mois en Europe; dans certains pays, l'équivalent de plusieurs années de production a été abattu. Les gouvernements ont réagi rapidement et efficacement pour atténuer les effets environnementaux, économiques et sociaux de cette catastrophe. Des modifications des modes de constitution des peuplements et des mesures d'aménagement ont été proposées dans beaucoup de pays pour réduire à l'avenir les risques de chablis.

L'appauvrissement de la faune sauvage provoqué par l'exploitation commerciale du gibier suscite des préoccupations croissantes. Le volume insoutenable du commerce du gibier est un problème grave dans beaucoup de régions et a atteint une dimension critique dans certaines parties d'Afrique tropicale, où beaucoup d'espèces de primates et d'antilopes sont menacées d'extinction. Les gouvernements et beaucoup d'organisations non gouvernementales (ONG) s'efforcent de combattre ce fléau; à l'échelon international, l'action est menée sous l'égide de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

GESTION, CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

La *Situation des forêts du monde 2001* met en évidence certaines mesures techniques, politiques ou institutionnelles prises récemment pour améliorer la gestion et la conservation des forêts afin d'assurer l'équilibre entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux: réduction de l'exploitation dans les forêts naturelles, développement de nouvelles sources de bois d'œuvre et d'industrie, amélioration des pratiques d'exploitation, réduction des activités forestières illicites et promotion de la gestion communautaire des forêts.

Les plantations assurent une part croissante de l'approvisionnement mondial en bois d'œuvre et d'industrie. Le développement d'un vaste domaine de peuplements forestiers artificiels dans le monde est tout à fait récent; la moitié des plantations ont moins de 15 ans. L'Asie est en tête à cet égard; en 2000, environ 62 pour cent de toutes les plantations forestières étaient situées dans cette région. Mais d'autres évolutions importantes sont en cours: expansion des investissements du secteur privé dans les plantations des pays en voie de

développement; accroissement des investissements étrangers dans les plantations et multiplication des plantations satellites – petites plantations appartenant à des communautés ou à de petits propriétaires qui vendent leur production à des entreprises privées.

Expansion des plantations

C'est essentiellement sur les plantations que l'on compte pour faire face à l'accroissement de la demande de bois à l'avenir. Une bonne planification et une gestion rationnelle sont nécessaires pour prévenir leurs effets environnementaux et sociaux négatifs.

Depuis longtemps, on utilise avec succès les biotechnologies traditionnelles pour accroître la productivité des plantations forestières. Beaucoup d'applications des biotechnologies en foresterie sont acceptées par tous, mais le débat sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) s'est maintenant étendu au secteur forestier. Les possibilités de modifier génétiquement des essences forestières ont été considérées pour l'obtention de caractères tels que la résistance aux virus et aux insectes, une teneur réduite en lignine et une tolérance aux herbicides. Aucune production commerciale d'arbres forestiers transgéniques n'est signalée, mais des essais de terrain sont en cours dans plusieurs pays. Les nouvelles biotechnologies ouvrent des perspectives prometteuses, mais il faut les utiliser avec prudence dans les programmes à long terme de conservation et de sélection, ainsi que dans les plantations.

La *Situation des forêts du monde 2001* analyse deux démarches nouvelles et très différentes adoptées pour améliorer la gestion des forêts de production: l'adoption de pratiques d'exploitation respectueuses de l'environnement et l'interdiction ou la restriction de l'exploitation. Les nouvelles méthodes d'exploitation à faible impact écologique se sont révélées préférables aux méthodes traditionnelles et certains indices donnent à penser que leur coût opérationnel plus élevé est compensé par des bénéfices financiers. Malgré ces constatations prometteuses, ces méthodes sont encore peu répandues. Elles ne se généraliseront que si leur rentabilité dans un vaste éventail de conditions est démontrée et si les propriétaires ou gestionnaires de

forêts ont la certitude que c'est à eux qu'en reviendront les bénéfices.

Nombre de pays ont récemment interdit ou restreint l'exploitation du bois, soit pour protéger leurs ressources forestières, soit à la suite de catastrophes naturelles dévastatrices (par exemple glissements de terrain et inondations) dont la cause est à tort ou à raison attribuée à une exploitation commerciale excessive. L'impact de ces restrictions et interdictions est variable. Dans certains pays, elles ont contribué à assurer la protection des forêts naturelles. Dans d'autres, elles ont nui au secteur forestier et aux communautés locales ou n'ont servi qu'à exporter le problème de la surexploitation. L'expérience montre que certaines conditions préalables sont nécessaires au succès: objectifs clairs, fondés sur une bonne compréhension des causes de la dégradation des forêts; politiques appropriées; ferme volonté politique; et ressources suffisantes pour financer les coûts à court et moyen termes.

Considérer les interdictions d'exploitation forestière

Le plus souvent, les interdictions d'exploitation forestière ont été décrétées pour des motifs politiques et de façon impulsive. La décision d'interdire l'exploitation devrait être fondée sur une analyse en profondeur des conséquences possibles et des autres moyens pour obtenir les mêmes résultats.

Les questions relatives aux institutions et à la gouvernance font l'objet d'une attention croissante car les mesures techniques se sont révélées incapables à elles seules d'assurer la gestion durable des forêts. La *Situation des forêts du monde 2001* met l'accent sur deux de ces questions: les activités forestières illicites et la gestion communautaire des forêts.

Partout dans le monde, on s'inquiète de plus en plus des activités forestières illicites, en particulier de la corruption, et de leur immense coût financier, environnemental et social. La corruption, qui était jusqu'ici un sujet tabou, est maintenant ouvertement dénoncée dans les grandes tribunes internationales; les gouvernements, les ONG, le secteur privé et les organisations internationales s'y attaquent énergiquement. La lutte contre la délinquance et la corruption prend diverses formes:

renforcement des systèmes de surveillance et d'application des lois et règlements, meilleure transparence des processus décisionnels, simplification de la législation et sanctions plus sévères. Certains gouvernements, avec l'appui d'ONG et d'institutions responsables du secteur privé, ont fait de gros efforts pour combattre les activités illicites et la corruption dans le secteur forestier.

La participation des communautés à la gestion des forêts est maintenant un aspect important des politiques et programmes forestiers dans le monde entier. Beaucoup de services nationaux des forêts connaissent actuellement un processus de décentralisation, de restructuration et de réduction de l'activité, dont les résultats sont mitigés. Confrontés à des ressources financières et humaines insuffisantes, les gouvernements s'en remettent de plus en plus aux communautés locales pour les aider à protéger et à gérer les forêts domaniales. La *Situation des forêts du monde 2001* décrit certains aspects de la gestion communautaire des forêts et compare les méthodes utilisées en Asie du Sud avec certaines démarches plus récemment adoptées en Afrique.

BIENS ET SERVICES FORESTIERS

Un des plus grands défis lancés aujourd'hui au secteur forestier est la nécessité de concilier les exigences conflictuelles de différentes parties prenantes qui ont besoin des divers biens et services fournis par la forêt. La *Situation des forêts du monde 2001* traite essentiellement d'un produit – le bois d'œuvre et d'industrie – et de deux services environnementaux – l'atténuation des changements climatiques et la conservation de la diversité biologique.

Principaux biens et services forestiers

- Bois d'œuvre et d'industrie
- Combustibles ligneux
- Produits forestiers non ligneux
- Conservation des sols et des eaux
- Conservation de la diversité biologique
- Atténuation des changements climatiques
- Effets bénéfiques aux systèmes agricoles
- Création d'emplois
- Cadre pour les loisirs
- Protection du patrimoine naturel et culturel

Depuis deux ans, on assiste à une bonne reprise de la demande mondiale de bois d'œuvre et d'industrie qui s'était effondrée en 1997-1998 à cause de la crise économique asiatique dont les effets, si graves qu'ils aient pu être, ont été moins profonds et moins durables qu'on ne l'avait d'abord cru. Toutefois, la production de bois tropicaux n'est pas remontée aux niveaux antérieurs et certains pays d'Asie continuent à connaître des difficultés. Le volume des échanges, qui avait baissé en 1997-1998, s'est pratiquement rétabli en 1999-2000 mais, pour les prix, la reprise a été variable selon les produits. Un fait nouveau est à signaler: la Chine est devenue un important consommateur de bois et ses importations ont monté en flèche ces dernières années, en partie à cause des restrictions imposées à l'exploitation dans les forêts naturelles. Cela a eu des effets importants sur la production et les échanges intra-asiatiques et interrégionaux.

Plusieurs tendances se sont maintenues: la proportion de la production totale de bois qui est exportée continue d'augmenter, de même que le taux de transformation dans les pays exportateurs; les échanges entre pays en voie de développement (particulièrement en Asie) augmentent, et la libéralisation mondiale des échanges se poursuit, bien que certains pays introduisent des restrictions à l'exportation. La certification des produits forestiers, bien qu'encore quelque peu controversée, est de mieux en mieux acceptée. C'est dans les grandes régions d'importation (Europe occidentale et États-Unis) qu'elle suscite le plus d'intérêt, ainsi que dans les pays exportateurs dont les principaux marchés sont situés dans ces régions. La superficie des forêts certifiées continue d'augmenter: elle est aujourd'hui estimée à quelque 90 millions d'hectares. Cela ne représente toutefois qu'environ 2 pour cent de la superficie des forêts du monde; en outre, la plupart des forêts certifiées sont situées dans un nombre limité de pays tempérés et non dans les pays tropicaux, alors que c'est dans ces derniers que les pratiques non viables d'exploitation du bois sont les plus dangereuses. Parmi les faits récents, on signalera le développement des systèmes nationaux de certification, la reconnaissance mutuelle des processus de certification, la décision de certaines grandes chaînes de magasins européens et américains ainsi que de certains groupes d'acheteurs de donner la préférence aux bois certifiés et, enfin, la certification de certains types de pâte et de papier et de produits non ligneux de la forêt.

Les industries forestières continuent à s'adapter à l'évolution des matières premières, plus précisément à l'offre accrue de bois provenant de plantations et d'une plus vaste gamme d'espèces. Ces tendances ont donné une impulsion à la production de bois de haute technologie (particulièrement en Europe et aux États-Unis) qui empiètent sur le marché des contreplaqués produits par les pays tropicaux. La réduction de l'offre de matières premières provenant de la forêt a incité à trouver de nouveaux moyens d'accroître les disponibilités en bois et d'utiliser davantage les résidus et les déchets.

Les négociations récentes sur le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont appelé l'attention sur les forêts dans le contexte du réchauffement du climat mondial. Les forêts influent sur le changement du climat et subissent son influence. Elles jouent un rôle important dans le cycle du carbone et leur gestion ou leur destruction pourraient avoir des effets considérables sur l'évolution du climat mondial au cours du XXI^e siècle. Si les changements climatiques prévus se produisent, leur impact sur les forêts sera probablement spectaculaire et durable. Les forêts peuvent contribuer à réduire les émissions et à fixer et stocker le carbone. Le Protocole de Kyoto, s'il est ratifié, pourra avoir un effet profond sur le secteur forestier; cela dépendra du type d'activités forestières qui seront visées et des mesures retenues pour freiner les changements climatiques, ainsi que des règles et des normes qui sont appliquées.

Depuis une vingtaine d'années, la conservation de la diversité biologique est devenue un élément clé des politiques et plans forestiers partout dans le monde, un thème d'actualité à l'ordre du jour international, un volet important de l'assistance au développement et l'objectif de nombreuses activités des ONG. Depuis longtemps, les zones protégées sont considérées comme le principal moyen de conserver la diversité biologique. On estime que 12 pour cent des forêts du monde sont protégées. De nouveaux éléments importants ont récemment été introduits dans la gestion des forêts protégées: intégration des objectifs de conservation et des objectifs de développement, conservation communautaire, importance accrue de la gestion des écosystèmes et adoption d'une approche biorégionale dans laquelle les zones protégées sont considérées dans un contexte plus large tant sur le plan géographique que sur le plan de l'utilisation des terres.

Conservation de la diversité biologique dans les limites ou hors des zones protégées

Les forêts protégées sont la clé de la conservation de la diversité biologique mondiale. Toutefois, à elles seules, elles ne permettront pas d'atteindre les objectifs et elles doivent être complétées par des mesures efficaces de conservation dans d'autres zones.

CADRE INSTITUTIONNEL

La plupart des pays exécutent actuellement des programmes forestiers nationaux: il s'agit d'un processus itératif de planification du secteur forestier visant à mettre au point un cadre intégré de politique forestière. Dans beaucoup de pays, cela a incité à réviser les politiques et législations forestières et à faire participer davantage les parties prenantes aux processus de planification et de décision. Toutefois, les obstacles que rencontre la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux montrent qu'il est nécessaire d'accroître les financements, de mieux gérer les conflits et de renforcer les capacités institutionnelles et humaines, entre autres choses.

Deux grandes tendances qui pourraient sembler contradictoires sont apparentes dans le secteur forestier, comme dans d'autres: la mondialisation d'une part, et la décentralisation de l'autre. La gestion des forêts est influencée par la circulation plus libre de la main-d'œuvre, du capital, des marchandises et de l'information entre les pays ainsi que par le pluralisme des mécanismes institutionnels, la décentralisation des responsabilités et l'adoption de processus participatifs. Les rôles et responsabilités du gouvernement, du secteur privé et de la société civile sont en pleine mutation et les relations entre ces trois secteurs se transforment.

Évolution des rôles en ce qui concerne la gouvernance

Les systèmes de gouvernance forestière ont évolué rapidement, ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.

Les ONG et d'autres groupes de la société civile sont de plus en plus actifs quant à la plaidoirie, aux procédures juridiques et à la gestion des ressources naturelles dans le secteur forestier. Les ONG font maintenant entendre leur voix haut et fort dans le débat international.

Le secteur privé connaît des changements tant structurels que fonctionnels. Les grandes entreprises sont devenues encore plus grandes et de plus en plus intégrées verticalement ou horizontalement. Les entreprises privées possèdent ou contrôlent de vastes forêts partout dans le monde. De plus en plus, les gouvernements se sont désengagés de nombreuses activités en privatisant les entreprises d'État ou en modifiant les clauses des contrats d'exploitation. Certaines compagnies ont volontairement et préventivement adopté des pratiques acceptables sur le plan environnemental et sur le plan social. De plus en plus, les entreprises collaborent entre elles et avec les communautés, ainsi qu'avec les mouvements écologistes pour mener des activités intéressant la gestion durable des forêts.

LE DIALOGUE INTERNATIONAL ET LES INITIATIVES MONDIALES ET RÉGIONALES

À la CNUED, les positions des pays au sujet des forêts étaient très contrastées. Pour aller au-delà des accords de Rio, les débats intergouvernementaux se sont poursuivis, dans le cadre d'abord du Groupe intergouvernemental sur les forêts (IPF) de 1995 à 1997, puis du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF) de 1997 à 2000. En octobre 2000, les pays se sont entendus sur un arrangement international en vertu duquel a été créé le Forum des Nations Unies sur les forêts (UNFF), qui a pour mandat de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durables de tous les types de forêts, de renforcer la volonté politique à long terme et de promouvoir la mise en œuvre des propositions d'action de l'IPF et de l'IFF.

La mise en œuvre des trois conventions de la CNUED – Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre sur les changements climatiques et Convention sur la lutte contre la désertification – a progressé ces dernières années. La coordination entre ces conventions et d'autres initiatives – que ce soit l'IPF et l'IFF ou des instruments plus anciens tels que la CITES, la Convention de Ramsar relative aux zones humides et l'Accord international sur les bois tropicaux – s'est améliorée.

La tendance récente à renforcer la coopération régionale dans le secteur forestier s'est maintenue. La *Situation des forêts du monde 2001* fait le point des initiatives intergouvernementales régionales relatives aux forêts en Afrique centrale, en Afrique australe, en Amérique centrale, dans le bassin de l'Amazonie, en Asie et en Europe. La coopération se renforce aussi au niveau des zones écologiques, comme en témoignent en particulier les initiatives sur les pays à faible couvert forestier et sur les forêts de montagne (notamment dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, 2002). La coopération se renforce aussi sur le plan technique, par exemple pour la lutte contre les incendies.

rition d'un consensus sur les moyens de réaliser cette vision, mise au point d'outils et de techniques à cet effet, et détermination des coûts et avantages escomptés. Les bases sont jetées, mais pour que la gestion, la conservation et le développement durables des forêts du monde soient possibles, il faudra que plusieurs conditions soient réalisées: moyens financiers suffisants, répartition équitable des coûts et des avantages de la gestion durable des forêts, volonté politique plus ferme et durable et concrétisation des engagements politiques par une action efficace sur le terrain. ♦

Renforcement de la coopération internationale

Depuis quelques années, le débat intergouvernemental sur les forêts s'intensifie sur le plan international et la coopération régionale sur le commerce et les problèmes techniques se développe.

Plusieurs initiatives régionales et mondiales appuient les efforts que font les pays pour assurer la gestion durable des forêts. La mise au point de critères et indicateurs a aidé à mieux définir la gestion durable des forêts et à mesurer les progrès accomplis dans cette voie. Dans la plupart des régions du monde, des programmes de forêts modèles et de forêts de démonstration illustrent les pratiques de gestion durable des forêts.

Depuis quelques décennies, les programmes des organismes internationaux d'assistance au développement tendent de plus en plus à appuyer la planification et le renforcement des capacités dans le secteur forestier et à encourager les démarches participatives, la gestion communautaire et la sensibilisation aux problèmes d'équité entre les sexes. La priorité qu'accordent depuis un certain temps ces organismes à la lutte contre la pauvreté, aux moyens de subsistance durables et à la sécurité alimentaire amènera probablement à faire une plus grande place aux objectifs sociaux dans la gestion des forêts.

CONCLUSION

Les années 90 ont vu des progrès considérables: définition d'une vision mondiale commune de l'avenir des forêts et de leur rôle dans la vie des populations, appa-